

P23/E2,247

WHITE & BUCHANAN.  
ADVOCATES.  
W.J.WHITE, K.C. A.W.P.BUCHANAN.  
FREDERICK T. ENRIGHT.  
Cable Address, "WHITESCO".

New York Life Building

Montreal, Feb. 3, 1905.

Eugene Guay Esq.,  
Mayer, St. Henri, P. Q.

Dear Sir,

The Colonial Bleaching & Printing Co., Limited, is proposing to issue a new series of bonds upon its property in St. Henri. As you will remember, the City of St. Henri has deposited with it certain of the present bonds, which are held to secure the fulfilment of the contract between the Company and the City. The new bonds will be issued by the Dominion Textile Co., Limited, and will, of course, be a liability of that Company and specially secured upon the property in St. Henri.

We are instructed to ask your Council to pass a resolution consenting to the substitution of the new bonds of an equivalent amount for the old. We cannot say exactly when the new bonds will be issued, but would be glad if this matter could be dealt with at the next meeting of your Council.

Yours faithfully,

Wm. Buchanan

*before our Council*



CITE DE SAINT-HENRI

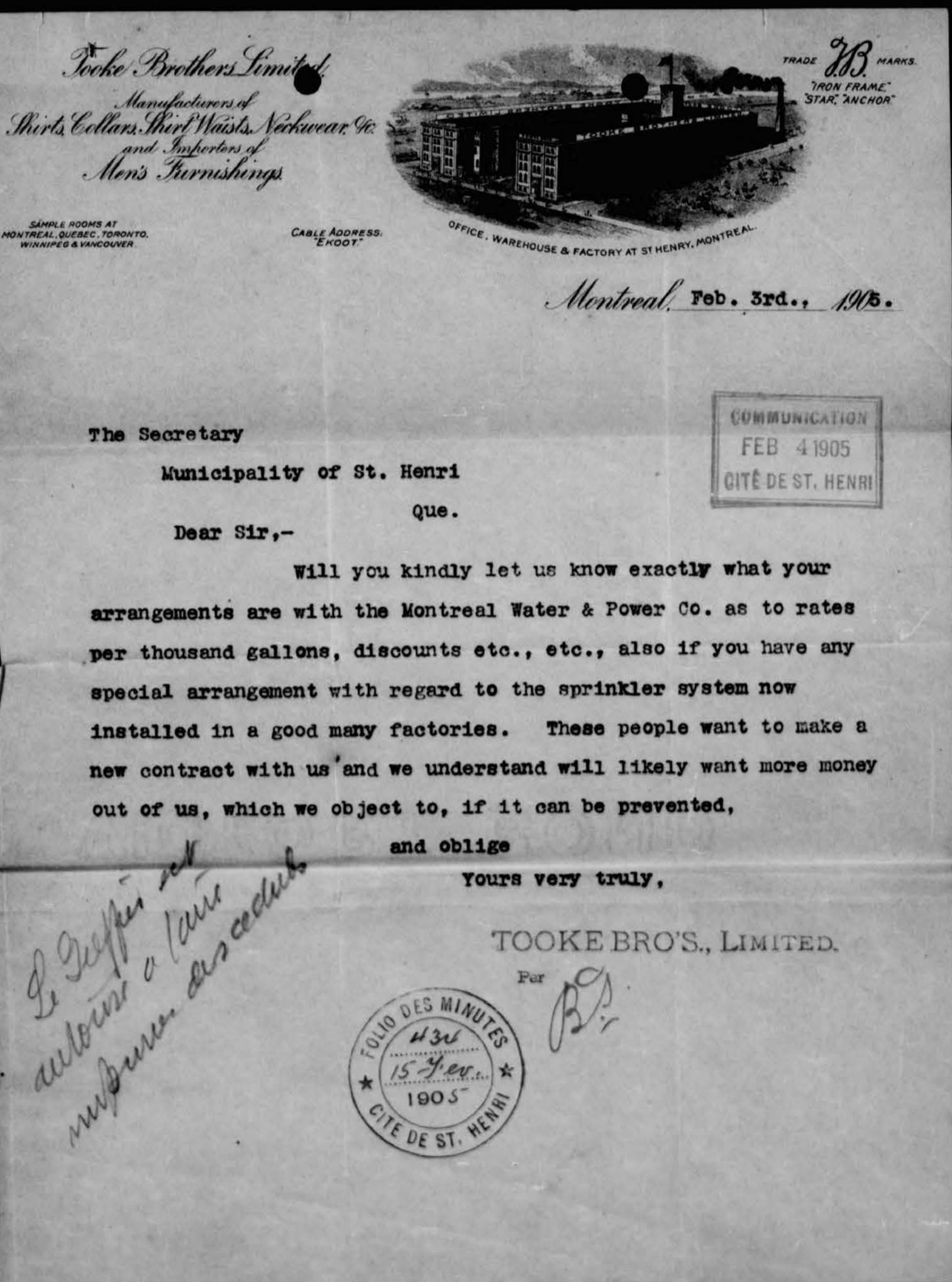
Archive N°. 10430

Colonial Bleaching  
9 Printing Co. (White)  
re échange de coupon  
3/2/05



P23/E2,247

P23/E2,247



CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10431

Zooke Bros.  
n Montreal Water  
& Power Co. 3/2/05



P23/E2,247

P23/E2,247

BELL TELEPHONE (MAIN) 1837

Office : 180, St. James Street

Montreal, 3 Février 1905

Paul Galibert,  
President.

L. H. Senecal,  
Secretary.

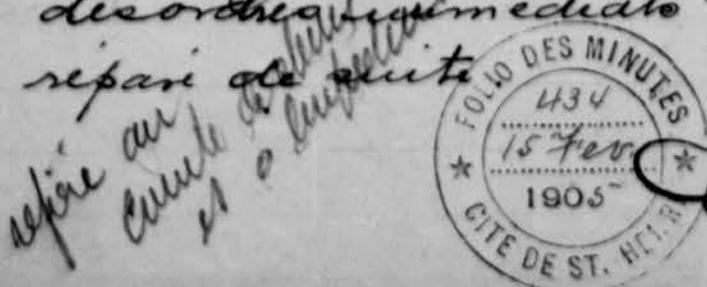
Mr. L. H. Senecal  
Ville St. Henri.

COMMUNICATION  
FEB 4 1905  
CITÉ DE ST. HENRI

Cher Monsieur,

J'ai reçu instruction de vous informer que les gens se plaignent que le chemin de la Côte St Paul dernièrement cédé à votre Ville par la Commission est en très mauvais ordre, et en vertu d'une résolution adoptée par les syndics à leur assemblée d'hier je suis chargé de vous informer que si les réparations nécessaires ne sont pas faites à ce chemin dans le cours des 24 heures de la présente notification, la Commission en vertu de l'une des clauses de l'acte de cession les fera faire elle-même aux frais et dépens jusqu'à péril de votre dite ville.

Je prie donc que vous voudrez bien donner des ordres immédiats pour que ce chemin soit réparé de suite.



Votre obligeant serviteur  
L. H. Senecal  
sec. tres

CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10432

Montreal Turnpike Trust  
re mauvais état du  
Chemin Côte St. Paul.

3/2/05



P23/E2,247

P23/E2,247

John L. Clague, Esq. President.  
C. Walter Rothbury, Esq. Vice President.

G. C. Robb, Chief Engineer  
H. A. Roberts, Story & Frazee

The Boiler Inspection  
and Insurance Company of Canada  
also Consulting Engineers.

HEAD OFFICE.

46 King Street West,  
TORONTO.

Office in Canada Life Building.

Montreal 3 Fev. 1905-

A. Mr. Le Maire et aux Chevins de la Ville  
de St. Henri

Messrs:

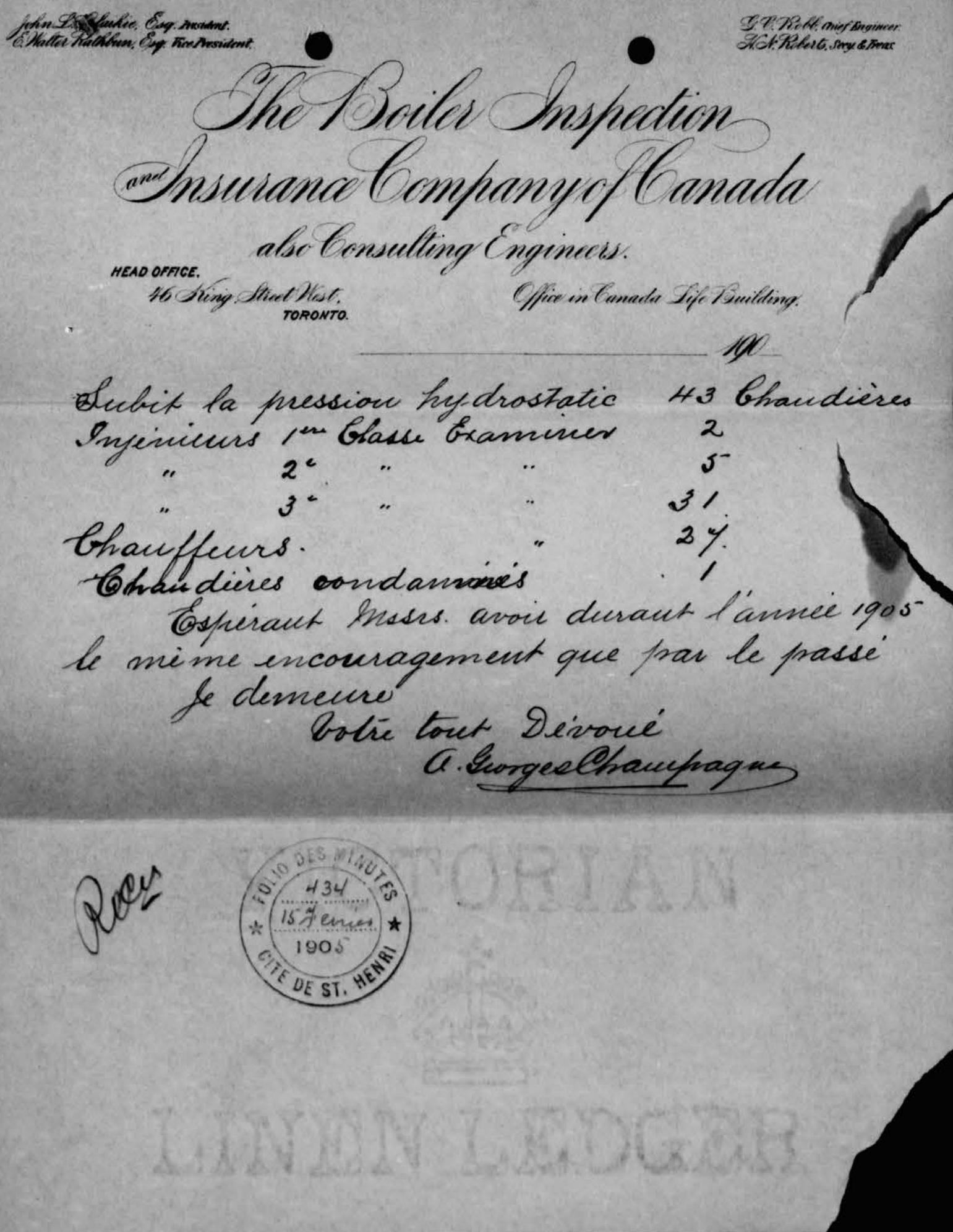
Conformément aux instructions qui m'ont été transmises j'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'inspection des Chaudières à vapeur de la ville de St. Henri pour l'année 1904.

Appelé à l'inspection des chaudières par un ordre du conseil en date du 4 novembre 1903. J'ai eu depuis cette époque à exercer les doubles fonctions d'inspecteur et d'examinateur des ingénieurs & chauffeurs.

Malgré la difficulté que j'ai eu d'obtenir l'inspection sur les chaudières de la ville de St. Henri j'ai parvenu à n'en faire la visite excepté celles de la Montreal Light Heat & Power Co.

J'ai fait durant l'année cinquante six 56 inspections internal  
Visites pour inspections external 112

P23/E2,247



CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10433

Rapport de l'Inspection  
des Boulloires.

3/2/05



P23/E2,247

P23/E2,247

TELEPHONE BELL  
MAIN 1195.

480 RUE CRAIG, Pres de la rue St-Gabriel,

# SigNS ERNEST DENIS & CIE Enseignes

Ouvrages  
exécutés sous le  
plus court délai.

Annonces sur Murs et Clôtures  
une spécialité.

ENSEIGNES  
EN TOUS GENRES  
•  
Une spécialité de Gra-  
vure et Dorure sur  
verre.  
•  
Rideaux, Pancartes,  
Etiquettes, Etc.  
•  
Exécution parfaite.  
Prix modérés.

Montreal, Février, 4, 1905

190

MUNICIPALITE DE ST. HENRI

Messieurs les Echevins,



J'ai l'honneur de vous informer que je suis prêt à  
entreprendre la confection de vos numéros de Licenses cette  
année encore, comme je vous ai donné satisfaction les années  
passées j'ose espérer que vous prendrez ma demande en considé-  
ration. — Mes <sup>(prix) sont</sup> étant les mêmes: je vous serais bien obligé de me  
donner cette commande immédiatement si c'est possible, avant  
que nous commençons les ouvrages du Printemps.

Espérant une réponse favorable,

Je demeure vôtre tout dévoué,

*Ernest Denis*  
18 ave. du parc  
St-Henri

*Offert aux  
Echevins des Hauts  
avec autorisation  
de faire faire le  
ménage.*

CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10434

Ernest Denis  
demande à faire les  
numéros.

4/2/05



P23/E2,247

P23/E2,247

CANADIAN FIRE UNDERWRITERS' ASSOCIATION

ROYAL BUILDING, PLACE D'ARMES.

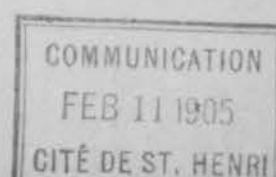
ALF. W. HADRILL,  
Secretary.

Montreal, Feb. 7th, 1905

To the Clerk of the Municipality

of

St. Henry



Dear Sir:

The present cold weather warns us that a lack of attention to the fire-extinguishing apparatus might result in a great and unnecessary loss, should a fire occur under such circumstances. Therefore it is essential that every precaution should be taken to have fire-fighting appliances in such shape that they are always immediately available for use, in first-class condition.

Your special attention is directed to the liability of hydrants and mains becoming frozen, which is likely to occur at this season of the year. There is also the danger of hydrants not being immediately and easily accessible for the firemen to couple to.

During the last few weeks several fires have reached large proportions before being brought under control, which would not have amounted to more than incipiency but for frozen hydrants and other defects directly chargeable to lack of care and attention to the appliances, particularly during the cold weather.

As the matter is of the utmost importance to your property owners, as well as to the Insurance Companies, I would ask you to kindly have the same brought to the attention of your Council without delay, and oblige,

Yours truly,

ALF. W. HADRILL,

Secretary.

*Upon a forenoon of  
as to place for  
matter of  
and under  
new  
work for labor  
the*

CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10435

Canadian Fire  
Underwriters Ass.  
re protection contre les  
incendies.

7/2/05



P23/E2,247

P23/E2,247

St Henri. 8 Février 1905

A Son Honneur François le Maire.  
et Messieurs les Echevins,  
de la Cité de St Henri.

Messieurs

Notre conférence ayant  
beaucoup de familles à secourir cette  
hiver, nous tend encore la main,  
pour votre généreux don annuel,  
espérant que notre demande sera  
agréer favorablement, la conférence  
vous remercie au nom de ses pa-  
niers et prie Dieu pour vous tous.



nos très obligés  
la Conférence  
St Vincent de Paul  
Paroisse Sté Elisabeth de Portugal

Hopointe  
Secrétaire

CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10436

Soc. St Vincent de Paul.  
"Sté Elisabeth"  
demande un octroi  
8/2/05



P23/E2,247

P23/E2,247

H. H. LANG,  
PRESIDENT.  
JAS. LANG.  
SECR. TREAS.

The Lang Manufacturing Co.

MANUFACTURERS OF

Biscuits and Confectionery.

CABLE ADDRESS:  
"TRYLANG" MONTREAL.  
A.B.C. CODE USED.

S<sup>t</sup>. Henry, Montreal.

Feb. 8/1905.

Mr. Ethier,

Chairman of Licence Committee,

St. Henri de Montreal,

Dear SIR :-

We wish to call your attention to the matter of licences :

Our carter was arrested in the city of Montreal last week while delivering goods from our factory. This conveyance is not used for peddling purposes but simply for the delivery of goods previously sold by our City travellers, and has the St. Henri licence tag on it.

The Montreal constable arrested the carter who was fined five dollars by Recorder Weir for delivering goods without a Montreal licence. The Licence Department in the Recorder's court however admitted that the arrest was a mistake, and gave us as explanation that the policeman making the arrest was a new man on the force and did not know any better, and that it would not occur again.

We would suggest that your Council have a definite understanding now with the Montreal Councils that the two municipalities will accept each other's licences; otherwise this same thing may occur again, not only with our own wagon but with other conveyances going from St. Henri to Montreal. We shall thank you if you will bring this matter to the attention of the Council that proper action may be taken.

Yours truly,

The Lang Manufacturing Co.,

H. H. Lang  
President.

*Accuser reçu le 10/2/05*



CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10437

Lang Manufacturing  
Co.  
re licence.

8/2/05



P23/E2,247

Comité Général  
8 Février 1905

À une session de Comité général  
du Conseil de la Cité de Saint-Henri  
tenue à Saint-Henri, au lieu ordinaire  
des sessions du dit Comité lundi le  
dixième jour de Février mil neuf cent  
cinq, conformément à l'acte à laquelle  
assemblée sont présents M. Hamelin  
le Maire Eugène Guay MM. les Échevins  
W. Robidoux, Cols Foster, J. S. Gouin, Frères  
Joseph et René Lal Major, fourbier  
un homme mis la résidence de la  
Maison.

Le voulue et statué sur résolution  
du Comité général ci-dessus:

M. Mandarino est présent au Comité  
au sujet de l'acquisition d'un terrain la  
propriété de la Cité située du coin des  
rues St-Rémi & Notre-Dame jusqu'aux  
nos 117, 118 de 17<sup>e</sup> du cadastre, sur  
les hauteurs de la Banque Molson.

Le Comité des  
finances est  
délegué à cette  
fin

Il résulte et adopté que le Greffier soit  
autorisé à informer M. Mandarino que  
la Cité fera échange de son terrain  
comme dans ci-dessus indiqué pour deux autres  
lots sur la rue Notre-Dame au coin  
du Conseil de la Cité au prix de 250<sup>00</sup>  
du pied. La Cité versant ses deux  
lots au prix de cinquante cinq francs du  
pied. -

En une lettre du 11 février au greffier du  
Conseil de la Cité d'Ottawa pour rappeler  
au Professeur de l'Université de l'Ontario  
M. le Maire et les autres que M. Major soit  
 autorisé à vendre Ottawa ses obligations  
tenu au dessus. M. Major déclare  
que la somme est avec  
L. Malenfant Secrétaire Eugène Guay Témoin



L. Malenfant  
Secrétaire

Eugène Guay Témoin

CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10438

Comité Général

"R. A. Mainwaring"

"Banque Molson"

"Echange de terrain"

"W.D. Light hall"

"Delegation Ottawa"

8/2/05



P23/E2,247

P23/E2,247

1 U 4 3 4

Rédaction et Administration  
55, RUE ST-JACQUES  
EDIFICE DE LA PRESSE  
1981 STE-CATHERINE  
BOITE POSTALE 758.

Fondé en 1884.

Le Monde Illustré  
*Album Universel*

LE PLUS ANCIEN JOURNAL ILLUSTRE DU CANADA.

Montréal, 8 Février. 1905

*référé au greffier*

Mr N. Senécal,

Greffier de la ville de St.Henri.

Cher monsieur,

Nous vous proposons de publier dans un prochain numéro  
de L'ALBUM UNIVERSEL, de nombreuses illustrations sur votre jolie mu-  
nicipalité.

Seriez vous assez bon de nous fournir à cette occasion des  
notes ou documents pour qu'un article d'actualité soit publié en mê-  
me temps que ces vues.

Vous obligerez infiniment,

Vos tous dévoués,

*Album Universel*

Par.

*E. Houle*



CITE DE SAINT-HENRI

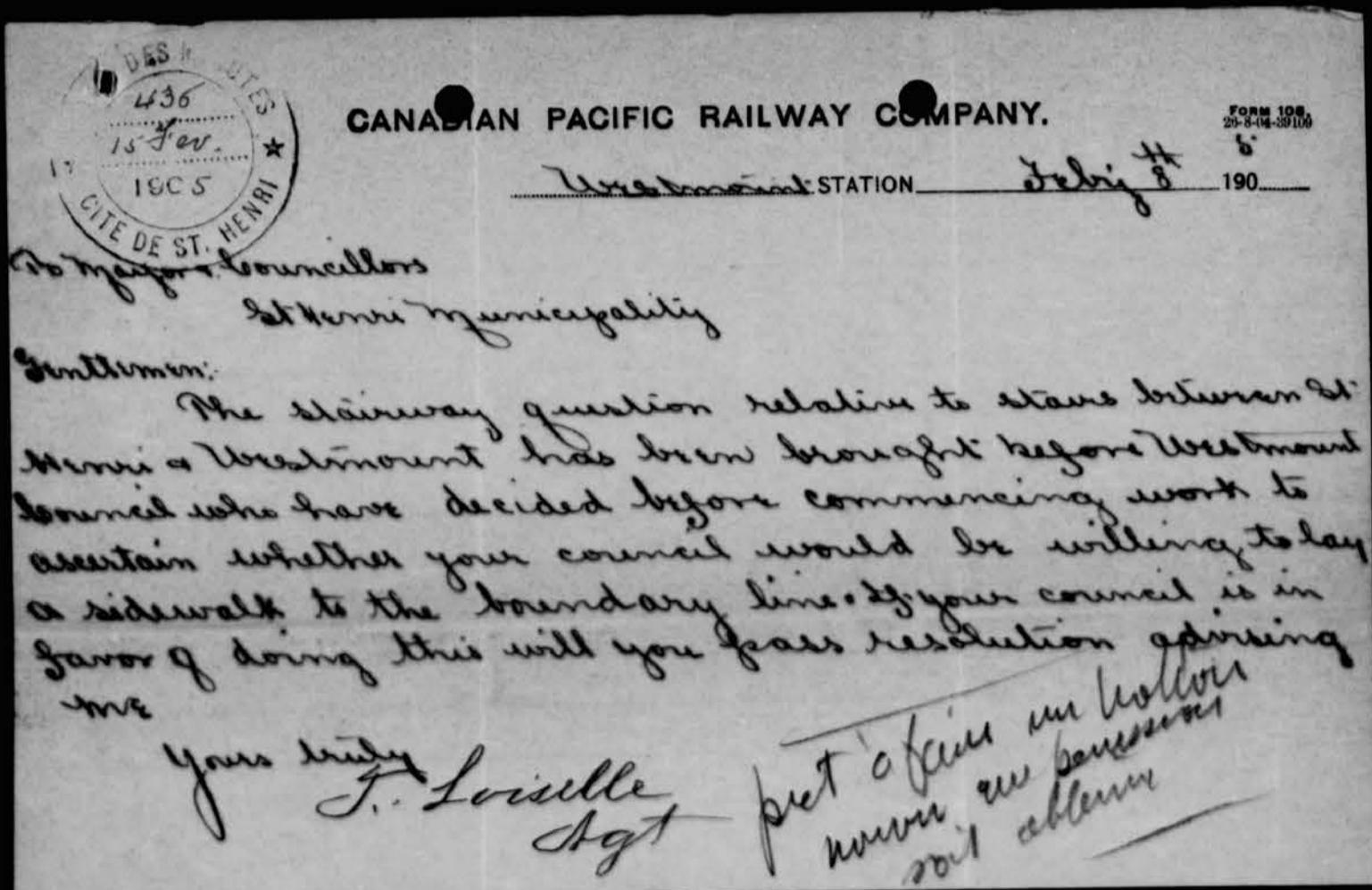
Archive No. 10439

Album Universel  
de renseignements.  
8/2/05



P23/E2,247

P23/E2,247



CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10440

Canadian Pacific  
Railway -  
J. L'Orselle, re escalier.  
rue St. Pierre.

8/2/05



P23/E2,247

P23/E2,247

PELLETIER & LÉTOURNEAU,  
AVOCATS,  
NO 20, RUE SAINT-JACQUES.

LOUIS CONRAD PELLETIER, C. R.  
SEVERIN LÉTOURNEAU, L. L. B.

BUREAU DE LA SEIGNEURIE DE BRIGAIL  
TÉLÉPHONE BELL, MAIN 1809

MONTRÉAL, 10 Février, 1905

Monsieur le Maire et Messieurs les Echevins de la Cité de  
Saint Henri.

Chers Messieurs,-

COMMUNICATION  
FEB 11 1905  
CITÉ DE ST. HENRI

Au mois de novembre dernier, j'avais l'honneur de discuter avec vous l'opportunité de régler les réclamations de ceux qui se plaignent du changement de niveau de la rue Notre Dame près du pont.

Après deux entrevues consécutives, il m'a été dit par votre comité: que des évaluateurs seraient nommés par le conseil et qu'après rapport de ces évaluateurs, nous pourrions reprendre les pourparlers de règlement.

Je suis informé que ces évaluateurs n'ont pas été encore nommés et je me permets de vous demander si votre conseil veut bien procéder à cette nomination afin que nous puissions terminer cette affaire au plus tôt possible.

J'ai l'honneur d'être, chers messieurs,  
Votre dévoué.



*réference au  
comité N  
nouveau - l'avocat  
de présent*

*Severin Létourneau*

CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10441

Severin Lelourneau  
re reclamations de  
dommages.

10/2/05



P23/E2,247

P23/E2,247

H. H. LANG,  
PRESIDENT.  
JAS. LANG,  
SECR. TREAS.

MANUFACTURERS OF

CABLE ADDRESS  
"TRYLANG" MONTREAL  
A B.C.CODE USED.

Biscuits and Confectionery.

S. Henry, Montreal. Feb. 10/1905.

To the Mayor and Council,  
of the City of St. Henri,  
St. Henri de Montreal.



Gentlemen :-

Complying with the requirements of your By-law No 109, we  
beg to certify that we have employed from January 1st., 1904, to  
January 1st., 1905,-

97 males  
100 females  
197, in all, and have paid for wages for the year,  
to January 1st., 1905, the sum of \$47,934.84 (Forty-seven thousand, Nine  
hundred and thirty-four---84/100 Dollars).

Yours truly,  
The Lang Manufacturing Co.,  
*H.H. Lang* President.

*Recuse un peu*

CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10442

Lang Manufacturing Co.  
Rapport du nombre de  
mains et gages payés  
10/2/05



P23/E2,247

13 Février 1905  
 Province de Québec }  
 Cité de Saint-Henri } A une session de Comité  
 Général du Conseil de la Cité de St-Henri  
 tenue à St-Henri au lieu ordinaire des  
 sessions du dit Comité Lundi le treizième  
 jour de Février mil neuf cent cinquante cinq, ont  
 été formellement à la loi à laquelle assen-  
 blei sous présent Son Honoré le  
 Maire Eugène Guay & M.M les  
 Échevins Wilfrid Robitaille Chastellier  
 Paul Legourde, Jos Ethier, W Labieche,  
 J.O. Mason, Jos Senecal, & Jos Villeneuve  
 journant un quorum sous la présidence  
 du Maire :

Il est ordonné et statué par  
 résolutions du Comité Général comme  
 suit:

Le Comité des finances délégé au sujet  
 de l'échange du terrain de la Cité coin  
 des rues St-René & Notre-Dame a offert  
 de pourrir à la Banque Molson un  
 site avantageux pour l'établissement de  
 cette Banque - fait rapport verbal comme  
 suit. Nous avons rencontré M. Hamiaux  
 qui a refusé de faire la transaction  
 suivant les termes décidés à l'assem-  
 blée en Comité du 8 Février courant  
 en présence de ce refus. Le Comité a  
 jugé de faire la transaction débouchant  
 sur deux lots la propriété de M.  
 Romeo Houle as deux lots étant  
 le coin de la rue Palme & Chemin  
~~lifant au fond~~ St-Henri as deux  
 lots mesurant 450 pieds en superficie  
 contre 3039 le lot le la Cité as deux  
 terrains sont situés à 100 pieds l'un



de l'autre, et le Comité recommande au Conseil la transaction aussi que l'accepte M. Houle dans sa lettre qui suit:

"Montreal 13 Février 1905  
Monsieur le Maire & Messieurs  
les Échevins du Conseil de Ville St-Henri  
St-Henri  
Messieurs,

Nous confirmons l'échange-  
ment verbal fait par votre Comité des  
finances en date du 10 courant au  
sujet d'un échange de terrain lequel  
terrain étant votre propriété au  
coin de la rue Notre Dame et de  
la rue St. René et portant le numéro  
officiel 1703 subdivisions 117 & 118 et for-  
mant une superficie totale de 3039  
piés plus ou moins. Pour lequel en  
échange, nous souhaitons convenir de  
vous donner un terrain étant le  
coin de la rue Palm et St-René  
étant le cadastre 1704 subdivisions  
340 & 341 et formant une superfi-  
cie totale de 4500 piés, le tout à  
être ratifié par votre Conseil.

Esperant que vous voudrez bien  
ratifier la chose ce soir croyez moi  
Votre obligeé

(Signature) P. Houle

Vu le rapport du Comité des finances  
est versé et adopté que la transaction  
telle que proposée et acceptée par le  
du Comité soit approuvée. Il est versé  
et adopté un certificat n° 1 assurant  
le dépôt de l'autre et de l'autre

10743

et conservants  
la propriété des  
bâtiments établis  
sur les lots 117 & 18  
que le consultant  
le droit de les  
emmener

comme marché d'échange des deux  
terrains sus désignés savoir à lot  
Nos 117 & 18 de 1703 mesurant 3039 pieds  
en superficie la propriété de la Cité de  
Saint-Henri et les Nos. 3210 & 3211  
de 1703 mesurant 4500 pieds la  
propriété de M. René Houle &  
M. le Maire et le Gaffier sont autorisés  
à signer ce contrat d'échange fait et  
opéré au pris de la construction d'un  
nouveau de Banque savoir Molson sur  
les numéros 117 & 18 de 1703. La date  
devra être fixée au plus tard des numéros 3210  
3211 de 1703 par l'échange et conservant  
M. l'Échevin Charles Potier dessident  
Le Compte de M. Alphonse Beaumont  
est prescrit et approuvé savoir: \*691<sup>30</sup>  
et le Gaffier fera ses autorités à l'payer.

Résolu et adopté à l'unanimité que  
un emprunt temporaire au montant de  
Soixante mille dollars (60000<sup>00</sup>) par billets  
à demande @ 5% le produit de cet  
emprunt acte employé pour payer la  
échéance de M. J. E. Fairies au montant  
de 7104<sup>93</sup> sur une échéance d'éclatement  
à The Montreal Light Heat & Power Co.  
savoir. Le dit emprunt temporaire fait  
sera attaché à la collectrice de l'assise  
pour l'année 1905.-

M. le Maire,

Résolu et adopté à l'unanimité que  
M. le chevalier W. Labiche soit délégué à  
Ottawa avec le Gaffier l'ingénieur & le vœu  
de la Cité au sujet de l'expatriation sur  
le Grand Tronc du terrains des dépôts

P23/E2,247

de la tête sur la municipalité du  
Boulevard St Paul

(un nouveau boulevard)  
et la secoune est levée  
Stéphane Gagnon  
Secrétaire Président  
Gagnon

Ruffin admet M. Villeneuve & Fils contre



CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10443

Comité Général

"Banque Molson"

"Romeo Houle"

"Echange de terrain"

"Montreal Light Heat & P.C."

"Délegation Ottawa"

"Dépôtoir"

13/2/05



P23/E2,247

P23/E2,247



St. Henri 13 Février 1905

Monsieur  
Joseph Senechal Chevalier  
Monsieur

je suis authentique de  
la part de L'assocation  
immobiliere de vous da-  
mander l'usage de la  
salle de l'hôtel de ville  
pour le 23 courrant  
je vous prie de faire parvenir  
la réponse au n° 844  
Rue St Ferdinand  
Votre tout dévoué  
J. Adelstet. Sec. arch.

CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10444

Ass. Immobilière de  
Saint-Henri demandant  
l'usage de la salle  
13/2/05



P23/E2,247

P23/E2,247

10445

R. A. Mainwaring,  
Real Estate and Investment Broker,

Telephone Main 2488.

Branch Offices  
3902 Notre Dame St.  
2027 St. Denis St.

Head Office, 147 St. James Street.

Montreal, 13 Fevrier, 1905. 190

Monsieur le Maire et Messieurs

Les Echevins du Conseil de Ville de St. Henri.

ST. HENRI.

COMMUNICATION  
FEB 13 1905  
CITE DE ST. HENRI

Messieurs --

Nous confirmons l'arrangement verbal fait par votre Comité des Finances en date du 10 courant au sujet d'un échange de terrain lequel terrain étant votre propriété au coin de la rue Notre-Dame et de la rue St. Remi et portant le numero Officiel 1703 subdivisions 117 et 118 et formant une superficie totale de 3039 pieds plus ou moins pour lequel en échange nous sommes convenus de vous donner un terrain étant le coin de la rue Palm et St. Remi étant le Cadastre 1704 subdivisions 240 et 241 et formant une superficie totale de 4500 pieds, le tout à être ratifié par votre conseil.

Esperant que vous voudrez bien ratifier la chose ce soir -

Broyez moi etc.,

*Reçu et adopté  
M. Ch. J. L. dissident*



Votre dévoué,

*James Houle*

CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10445

Romeo Houle  
re échange de ter-  
rain.

15/2/05



P23/E2,247

1 0 7 7 0

P23/E2,247

10446

St-Henri  
Municipalité  
Dossiers.

Voir: 8594

St-Henri  
Municipalité  
Dossiers.

Province de Québec  
Cité de Saint Henri

Aux Habitants de la Cité de Saint Henri et à tous ceux qu'il appartient.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil de la Cité de Saint Henri, procédera à l'examen des applications pour transfert de licences d'assurances, à M.M. Arthur Dagenais 231 St. Eustache, André Marquis 197 Ste. Elisabeth, Henri R. Lyshamer 4071 Notre-Dame, Jos. Delisle 3487 Notre-Dame, Orphir Séguin 4187 Notre-Dame, Louis St. Germain 138 Ste. Marguerite, Lucien Boucher 3478 Notre-Dame, Eugène Rousseau 3403 Notre-Dame, Arthur Décarie 2007 St. Jacques, Horváth Campeau 1758 St. Jacques, Herménégilde Legault 1709 St. Jacques, Dame Virginie Christin Epée de Hamon Reeves 2 Beaudoin, Philalie Gauvreau Epée Evangéliste Lecours 1872, St. Jacques, Dame Léda Thibault Epée Géo. Bursaleu 2235 St. Jacques, Coraillie Trépanier 3695 Notre-Dame, Herménégilde Legault 1709 St. Jacques au lieu et place du Napoléon Schetagne, Montréal, le 22 Février 1905, à huit heures P.M., à la salle ordinaire des séances du Conseil, conformément à la loi.

Donné à Saint Henri sous mon serment et le sceau de la Corporation ce Seizième Jour de Février 1905.

L. M. Senechal

Greffier et Trésorier

of the Council of the City of Saint Henri  
will grant certificates of hotel licences  
to the following persons whose names  
are on the list of applicants  
and who have given bond  
for the payment of the amount of  
the said certificates.

Given at the City of Saint Henri and to all whom  
it may concern.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the council of the city of  
Saint Henri, will proceed to the examination to grant certifi-  
cates of hotel licences to M.M. Arthur Léonard 231 Ste. Émilia  
Frémére Marogue 197 Ste. Élisabeth, Emile H. Tomburner 4071 Notre  
Dame, Jcs. Delisle 3407 Notre-Dame, Orphir Séguin 4187 Notre-Dame  
Louis St. Germain 159 Ste. Marguerite, Lucien Boucher 3476 Notre  
Dame, Eugène Rousseau 3403 Notre-Dame, Arthur Décarie 2007 St. St.  
Jacques, Hervé Campau 1738 St. Jacques, Herménégilde Legault  
1709 St. Jacques, Virginie Christin wife of Ed. Reeves 2 boulevard  
Eulalie Tremblay wife of E. Leconte 1972 St. James, Léda Thibault  
wife of Geo. Barsalou 2235 St. James, Camille Grépanier 3605 No-  
tre-Dame, Herménégilde Legault 1709 St. James, in place of Nap.  
Schulagne, Wednesday the 22nd day of February 1905, at eight o'  
clock P.M. at the ordinary place of meetings of the council,  
in conformity with the law.

Given at Saint Henry under my hand and the seal of the Cor-  
poration this 16th day of February 1905.

L. Senechal

City Clerk

P23/E2,247

Province de Québec, Je soussigné, Adalphe Sénecal, curateur spécial  
de la Cité de Saint-Henri, certifie sous mon nom et au nom  
d'office que le 16<sup>me</sup> jour de Février 1903, j'ai  
affiché trois copies fidèlement certifiées, et ce aux  
endroits ordinaires des affiches,  
Donné à Saint-Henri, le 18<sup>me</sup> jour de Février  
mil neuf cent cinquante et un.

Adalphe Sénecal  
curateur spécial

1. 1903-02-16 10:00 AM 1903-02-16 10:00 AM  
2. 1903-02-16 10:00 AM 1903-02-16 10:00 AM  
3. 1903-02-16 10:00 AM 1903-02-16 10:00 AM

Jean Bell

1903-02-16

CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10447

Avis et Retour  
re dépôt certificats de  
licences.

16/1/05



P23/E2,247

P23/E2,247

Rapport concernant les Lumières Electriques dans la Cité de St-Henri

DATE	RUE	Heures Minutes	RAPPORT FAIT PAR
	Quartiers St-Jacques & St-Augustin		
Fev 1	Atwater & Ste-Croix	9 15	Francoeur
"	St-Jean & Bichelieu	10 30	Francoeur
"	Turgeon & Ste-Croix	1 30	Terrault & Graton
"	2 Agnes & St-Jacques	8 10	Pampenois
"	Lacroix & Notre-Dame	1 20	Perrault & Garand
"	Lacroix & Notre-Dame	3 00	Lemonche & Francoeur
"	Pas-de-Lima & Ambroise	3 30	Lemonche & Francoeur
"	St-Augustin & Ambroise	9 00	Lemonche & Francoeur
"	St-Jean & Belisle	2 30	Graton & Garand
"	Atwater & Bichelieu	10 00	Garand
"	St-Augustin & Ambroise	8 30	Graton
"	Lacroix & Notre-Dame	2 45	Francoeur & Perrault
"	St-Augustin & Ambroise	11 30	Graton & Lemonche
"	St-Augustin & Ambroise	1 45	Graton & Lemonche
"	Pas-de-Lima & St-Jacques	3 00	Garand & Terrault

Quartier St-Henri & St-Antoine

Copie

J. De Massy



P23/E2,247

Rapport concernant les Lumières Electriques dans la Cité de St-Henri

DATE	RUE	Heures	Minutes	RAPPORT FAIT PAR
Fev. 8	Quartiers St-Henri & St-Antoine	9 00		Jacques & St-Augustin
" "	Bougeot & Notre Dame	9 00		Terrault
" "	Atwater & Ste Genevieve	9 30		Terrault
" "	St-Jean & Felisie	1 30		Perras & Gampeau
" "	St-Jean & Felisie	3 00		Lamarche & Gratton
" 9	Myrin	9 30		Francœur
" 10	St-Ambroise & St-Augustin	8 30		Gratton
" "	Walker & St-Jacques	12 15		Gampeau & Francœur
" "	Atwater & Ste Genevieve	3 00		Garand & Perras
" 11	Notre Dame près pont, G.C.R.	8 10		Terrault
" 13	Lacroix près, Bassin	10 00		Garand
" "	St-Augustin & St-Ambroise	3 00		Gratton & Perras
" 14	Place St-Henri & St-Jacques	9 10		J. D. Genichon
Quartiers St-Henri & St-Antoine Copie J. D. Massy				



CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10448

Rapport de fonctionnement des lumières électriques.

15/2/05



P23/E2,247

P23/E2,247

10449  
St-Henri  
Municipalité  
Dossiers.

Voir:

8594  
St-Henri  
Municipalité  
dossiers.

P23/E2,247

Grand Trunk Railway System

OFFICE OF

Assistant to Second Vice President.

R.S. LOGAN.  
ASST. TO SECOND VICE-PRESIDENT.  
E. DONALD.  
TAX & LAND AGENT.

Mr. Eugene Guay,  
Mayor,  
St. Henri, Que.

My dear Sir:-

Referring to the land owned by the Cities of St. Henri and St. Cunegonde, located in Cote St. Paul - North side of Lachine Canal. I find that the small portion of the strip owned by the City of St. Henri, which we require, is but six-tenths of an arpent.

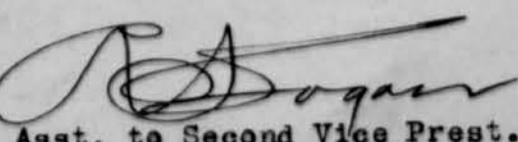
Based on the average price that we paid for the adjoining land (about \$1100. per arpent), the value of the small piece in question would be about \$666. In order to get the matter settled, however, the Company is willing to pay a somewhat higher price, and will ask that you please consider this as an offer of \$750. cash for same, - being the Northerly portion of the strip owned by the City of St. Henri, as shown in Red on the attached plan.

Of the strip owned by the City of St. Cunegonde - adjoining the City of St. Henri property - we require about one-quarter of an arpent, for which the Company is willing to pay \$350., which is somewhat of an increase over the price paid for other property recently acquired by the Company in that vicinity.

Trusting this will meet your views, and that you will be able to let me know today or tomorrow that we will be able to reach an amicable adjustment of the matter,

I remain,

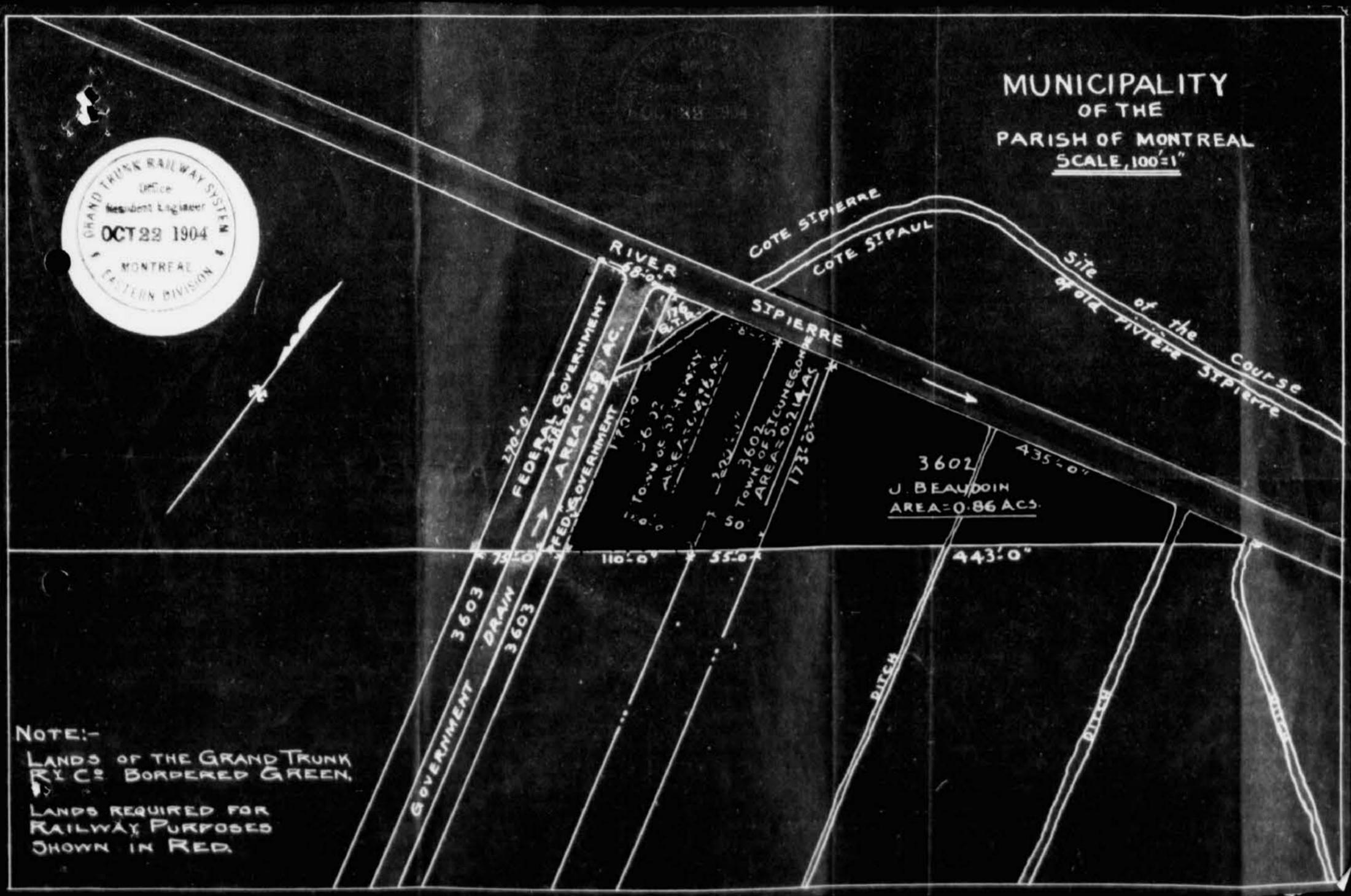
Yours truly,

  
R.S. Logan  
Asst. to Second Vice Pres.



Enclo.

P23/E2,247



verso

avant

l'arrangement du terrains formé par les terres de  
S.M. & le Compt. sis dans le Mar Côte Basque  
Côte Nord du Québec. Je constate que la  
partie basse du terrains formée par l'arrange-  
ment des S.M., que nous apprenons, n'est que  
600 d'arpents. Basé sur ce prix  
moyen payé pour le terrains adjacent.  
(environ 1100. l'arpent.) La valeur de ce  
petit Maréchal en question serait de  
l'environ 666.<sup>00</sup> afin de régler la question,  
laquelle est difficile à payer en raison du  
peuplement élevé, ~~et~~ et des risques que nous  
encourrons. Celle offre le montant de 700.  
Demandant pour le dit terrains - étant la  
partie Nord du terrains formé par la Côte  
S.M. tel que résulte sur le plan annexe.

Le terrains formé par le Compt.  
loucheant évidemment de la Côte S.M. - dans laquelle  
nous avons environ 140 d'arpents pour  
lesquels la dit paiera 300. laquelle  
somme est un peu plus élevée <sup>à cause</sup> que celle  
proposée au cours récemment par la Côte  
dans le Massachusetts.

P23/E2,247

Esperant que cela renouvelera vos  
vues & que mon propos de  
me faire <sup>savoir</sup> demander que nous pourrons  
accorder à un arrangement d'annulation

CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10450

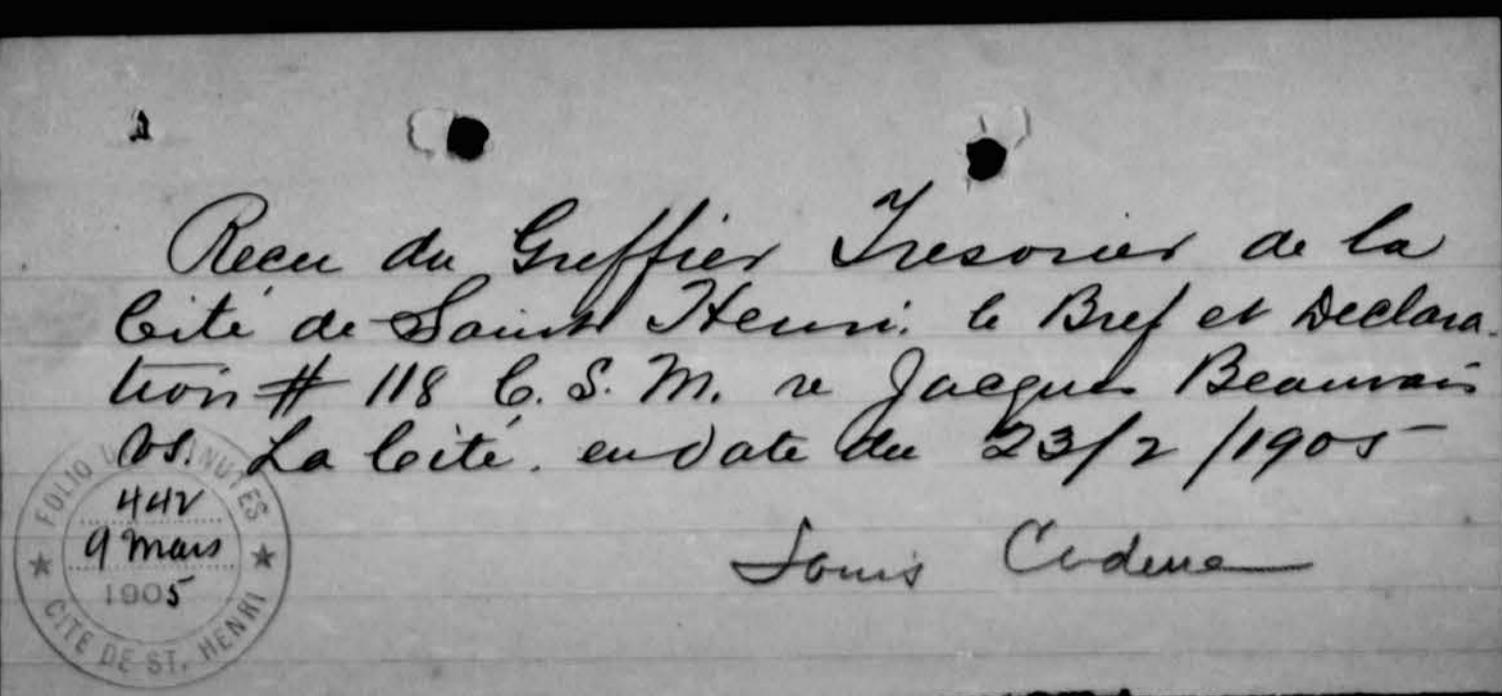
Grand Trunk Ry. Sys.  
re achat du dépotoir  
22/2/05



P23/E2,247

1045

P23/E2,247



CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10451

Bref et Declaration  
J. Beauvais  
vs.  
la Cite  
23/2/05



P23/E2,247

P23/E2,247

PHONE MAIN 1032

CANADIAN FIRE UNDERWRITERS' ASSOCIATION

ROYAL BUILDING, PLACE D'ARMES,

ALF. W. HADRILL,  
Secretary.

Montreal, Feby. 22nd. 1905 5

St. Henry, *Municipality of*

L.N. Senecal, City Clerk

P.Q.

COMMUNICATION  
FEB 23 1905  
CITE DE ST. HENRI

Dear Sir:-

I beg to acknowledge receipt of your favor of 16th. instant covering enquiry from your council as to whether any improvements could be made in your Town Hall and Fire station which would result in a reduction of the present rate. In reply I beg to say that the present rate thereon, viz. \$1.27 $\frac{1}{2}$  with the 80% Coinsurance clause, is the minimum rate for such risks in Montreal and adjoining Municipalities.

yours truly,

*A. W. Hadrill*

Secretary



CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10452

Canadian Fire  
Underwriters Ass.  
re reduction des assu-  
rances.

22/2/05



P23/E2,247

P23/E2,247

Recu du Gouvernement des Tresoriers de la  
Cité de St. Henri un Bref & Declaration  
#49, C. S. M. re The G. J. R.  
vs. la Cite, en date du 23/2/1905

Sous Cedre



CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10453

Bref et Declaration  
The. G.Y.R.

La Cité  
23/2/05



P23/E2,247

P23/E2,247

A son honneur le Maire et à Messieurs les Conseillers de la Cité de Saint Henri.

Votre humble et dévoué serviteur expose respectueusement:

- 1o. Depuis dix ans, il a été l'employé fidèle de la Cité de Saint Henri.
- 2o. Depuis l'année 1899, il n'a reçu aucune augmentation de salaire.
- 3o. Il est un fait avéré que le coût de la vie a augmenté de 25% depuis quelques années.
- 4o. Durant l'année 1904, son salaire a été rigoureusement fixé à la somme de \$750.00, le privant d'un bonus de \$150.00 à \$200.00 que certains travaux "extra" lui appartenaient annuellement.
- 5o. Le bonus sus-mentionné était une légère compensation à la modicité de son salaire.
- 6o. L'ouvrage spécial qu'il a à faire comme secrétaire des évaluations entraîne nécessairement des dépenses que les circonstances imposent et il méritera d'être indemnisé.
- 7o. Il croit humblement avoir toujours rempli ses devoirs comme un serviteur dévoué et zélé.

C'est pourquoi il expose respectueusement qu'en demandant que son salaire soit porté à la somme de \$900.00, sa demande ne soit considérée que juste et raisonnable.

Il se souscrit votre humble et dévoué serviteur,

*Adolphe Senechal*

Saint Henri de Montréal,  
23 Février, 1905.



*réf. au Comité*

CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10454

Adolphe Senecal  
demande une augmen-  
tation de salaire.

23/2/05



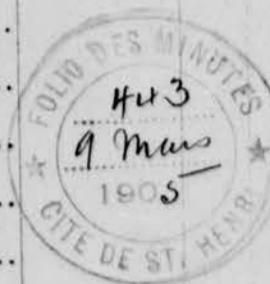
P23/E2,247

P23/E2,247

TABLEAU DÉMONTRANT L'ETAT DES  
DIVERS CREDITS, AU *28 Février*

1905

DÉPARTEMENTS.	CRÉDIT VOTÉ	MONTANT DÉPENSÉ	EXCÉDANT	SURPLUS
Le Conseil.....		645 66		
Cour du Recorder.....		105		
Hotel-de-Ville .....		787 52		
Santé Publique.....		680 66		
Picotte .....		1 87		
Intérêts.....		549 04		
Salaire, Brigade No. 1.....		1 033		
Matériel, Brigade No. 1.....		38 85		
Salaire, Brigade No. 2.....		8324		
Matériel, Brigade No. 2.....		15 4817		
Habillement.....		447		
Fourrage .....		195 57		
Télégraphe d'Alarme.....				
Trottoirs.....		555 03		
Chemins.....		6		
Contingent.....		30		
Entretien des Prisonniers.....		6		
Secours aux Pauvres.....		250 39		
Barrière Ste-Elisabeth.....		24 99		
Éclairage.....				
Parcs .....				
Dommages .....		2 333 34		
Frais Légaux.....		2		
Arrosage.....				
Papeterie.....		82		
Délégation .....		200		
Auditeurs.....				
Estimateurs .....		5741		
Enlèvement de la Neige.....		885		
Égouts, Fossés, etc.....				
<i>Billet Vane</i>		71 024 93		
<i>Remboursement</i>		200		
<i>Dépot Cartes de Club</i>		<i>+ 231 7488</i>		
<i>Ero</i>				



CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10455

Etat mensuel de  
Dépenses au  
28/2/05



P23/E2,247

P23/E2,247

PELLETIER & LÉTOURNEAU,  
AVOCATS,

No 20, RUE SAINT-JACQUES.

LOUIS CONRAD PELLETIER, C. R.  
SEVERIN LÉTOURNEAU, L. L. B.

BUREAU DE LA SEIGNEURIE DE BELCIEL  
TÉLÉPHONE BELL, MAIN 1809

MONTRÉAL, 28 février, 1905

A Monsieur le Maire et à Messieurs les Echevins  
de la Cité de Saint Henri.

Messieurs,-

Nous avons reçu instruction de Mr. Moise Benoit,  
de la cité de Saint Henri, de réclamer de votre corporation  
une somme de \$ 1.000.00 pour dommages soufferts par suite  
du changement de niveau de la rue Notre Dame, en face de  
sa propriété portant Nos 3468, 3470 et 3472 de la dite rue.

A défaut d'un règlement *de* cette affaire sous un  
délai raisonnable, nous serons contraints de prendre des  
procédés contre votre corporation.

Nous avons l'honneur d'être,

chers Messieurs,

Vos dévoués.

*Pelletier & Létourneau*

*Recus au immeuble  
à avocats*



CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10456

S. Lelourneau  
reclame des dommages  
pour M. Moise Benoit  
28/2/05



P23/E2,247

P23/E2,247

~~St Henri Feb 1888~~  
05

Messieurs Joseph Sénecal,  
Jean-Baptiste Monseur  
Fourreurs Nous avons  
l'usage de l'hôtel  
de ville Jeudi soir  
le 2 Mars pour  
reprendre l'hôtel assenthi  
une réponse sur



P23/E2,247

Cette même lettre  
s'il vous est possible.  
Nous enverrons  
chercher cette lettre  
Mercredi Matin -  
Je demeure à  
St. O. Messier  
136 Ferdinand St  
St Henri -

Votre approbation  
sur cette feuille signé  
par



CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10457

Ass. Immobiliere de  
St. Henri, G.O. Messier  
demande l'usage de  
la salle.

28/2/05



P23/E2,247

P23/E2,247

Montreal, Mars 1<sup>er</sup> 1905  
A Son Excellence le Maire  
et Messieurs les Chefs  
de St Henri

Honorables Messieurs:

J'ai bien l'honneur, par la présente, de faire application pour remplir la charge d'auditeur de la Ville de St Henri.

Je suis depuis plusieurs années citoyen de St Henri et je me crois avoir les qualités requises pour remplir cette charge.

Espérant une réponse favorable de votre Honorable Conseil j'ai bien l'honneur de me souscrire votre tout dévoué



S. L. Desjardins  
2354 St Jacques  
St Henri.

CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10458

M. L. DesRosiers  
fait application  
comme auditeur.

1/3/05



P23/E2,247

P23/E2,247

Saint Henri, 13 juillet 1900  
Alfred St. Pierre vs La cité de Saint.  
Henri & Dr. G. Sanguinet. 9  
Rec. assur.  
Louis Cidere



P23/E2,247

CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10459

Brefet requiéte re  
Centiorari.  
alfred St Pierre  
vs.  
M. G. LaRochelle.  
8/3/05

original chez codene  
Pierre



3 Mars 1905  
 Province de Québec  
 Cité de Québec }  
 à une séance du Comité  
 Général du Conseil des Affaires  
 de la Ville, tenue à Québec, aux  
 lieux ordinaires de séances du  
 dit Conseil Général vendredi  
 le trente-trois Juin de l'année  
 Courante mil neuf cent con-  
 formément à l'd. à laquelle  
 seance sont présents Mme  
 Maire Cugny, et MM les  
 Chefs de la Sécession J. Bégin,  
 Jos Bégin, Jos Belanger, Jos  
 St-Louis.

faisant un commun tiers la  
 presidence de ces séances  
 Cugny.

Il est adopté et statué par  
 Résolution du Comité Général  
 Comme suit, savoir:

Leclerc est fait d'une requelle-s-ls.  
 à ce que St Pierre demandant sur  
 un Chèque. Celui-là futement  
 déclarer du Recouvrement au Comité  
 Référé à l'avocat.

les lois, décret et Arrêté  
 suivants sont accordés  
 à quelqu'un autre et placé  
 de ce qui suit au no 4187 N. Damy  
 R. St Pierre autre et placé  
 et de St. Sébastien au no 1624 au  
 Si j'en veux le faire et le faire tout  
 déclarer à St Pierre les deux lettres  
 lequel est fait d'une autre de  
 le Dr Rossier demandant la charge



P23/E2,247

d'audition pour les séances exercées.  
(1905) référée

Conseiller  
Secrétaire  
Général

Classement est le suivant  
Émile Gervais  
Président

CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10460

Comité Général  
"Alfred St. Pierre"  
"Transfer licence d'Hotel  
"Louis DesRosiers"  
3/3/05



P23/E2,247

P23/E2,247

Recy des Geffes de la Ville de  
St Henri. Ache de Reclamation  
de Dame Carolus Smallwood  
veuve d'Alexander Henri Remond  
99 1/2 St Blaiff, pour accident  
faute au bouquet autre gant  
faire en face du 11 que St Bla  
Celi de St Henri. souffre palocles  
fossiles & Beullac ce 4 Mars 1905

St Henri ce 4 Mars 1905.  
Louis Coderre  
po Dhu



CITE DE SAINT-HENRI

Archive No. 10461

Avis de réclamation  
de Dame C. Smallwood  
pour accident

4/3/05

Original chez  
codene



P23/E2,247